Soixantième année. - N ° 210 A Samedi 31 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5448

974 – RÉUNION

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-DENIS

Extrait de jugement

Date : 29 octobre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
413 755 760 RCS SAINT-DENIS.
LE JARDIN DE POUCELINA.
Forme : Association.
Enseigne : LE JARDIN DE POUCELINA.
Activité : Non précisé.
Adresse : 9 Rue Méziaire Guignard, 97490 SAINTE CLOTILDE (RÉUNION).
Complément de jugement : Jugement d'ouverture de liquidation sur résolution du plan de redressement - Liquidateur : SELAS EGIDE, 216 Boulevard Jean Jaurès Immeuble le Quartz, 97490 SAINTE CLOTILDE - Fixe provisoirement la date de cessation de paiement au 31 août 2026. Autorise la poursuite d'activité pour les deux associations pour une durée de 3 mois à compter du présent jugement en vue d'une cession, soit jusqu'au 29 janvier 2027. Maintient la SELARL BL&ASSOCIES, en qualité d'administrateur judiciaire des deux associations jusqu'a la fin des autorisations de poursuite d'activité. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.RG 26/03426 et - N° RG : 26/03158